



PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 2023 ASSOCIATION RESAM

Lundi 10 juin 2024 de 18h30 à 20h, au 2d voie d'accès au port à Morlaix

L'assemblée générale du RESAM s'est réunie le lundi 12 juin 2024, à l'invitation du conseil d'administration du RESAM, à 18h30, au 2d voie d'accès au port. La convocation à l'Assemblée Générale, sur laquelle figurait notamment l'ordre du jour, a été envoyée plus de 15 jours avant à l'ensemble des membres adhérents.

Étaient présentes lors de l'Assemblée Générale 22 personnes dont 36 membres votants jusqu'à 19h30, puis 21 personnes dont 36 membres votants jusqu'à 20h. 15 personnes étaient excusées dont 14 avaient donné mandat pour leurs votes, ce qui porte le nombre de votants (directs ou par procurations) à 36. La feuille d'émargement et les pouvoirs sont disponibles.

Le co-président Mathieu Cirou et le Conseil d'Administration du RESAM président cette assemblée.

1°) Rapport Moral 2023

Il est procédé à la lecture et au vote du rapport moral (distribué à chacun et disponible sur demande) par Mathieu Cirou, le co-président. Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2°) Rapport Financier 2023

Eric Even, représentant du cercle Finances, fait état des comptes pour l'année 2023. Après discussion, le compte de résultat de l'exercice 2023 et le bilan au 31 décembre 2023 sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'année 2023 (déficit 757€) ainsi que le report à nouveau global en réserves pour projets de l'entité.

3°) Présentation du rapport commissaire aux comptes

Le Commissaire aux Comptes, Jérôme Prigent pour le cabinet SobreComo procède à la lecture de son rapport. Les comptes du RESAM sont approuvés sans réserve. Les documents sont disponibles sur demande et sur le site internet du RESAM.

4°) Rapport d'activité 2023

Une note de synthèse sur les activités 2023 est distribuée aux participants (bilan complet d'activité 2023 disponible sur le site internet et sur demande). Fanny Allais présente un

nouvel outil pour présenter la gouvernance du Résam ainsi que la démarche d'observatoire locale de la vie associative.

5°) Renouveau du Conseil d'Administration

Les représentant·e·s amené·e·s à siéger au Conseil d'Administration ont été désigné·e·s par une élection sans candidat au sein de chacun des cercles du RESAM.

Ainsi les 12 représentant·e·s de cercle élu·e·s sont :

- pour le cercle Richesses Humaines, Sandra Mesnières et Mathieu Cirou ;
- pour le cercle Observatoire et Porte-voix, Michel Clech et Eliane Le Duff ;
- pour le cercle Engagement, Anouk Sellier et Morgan Faverjon ;
- pour le cercle Vie associative et Territoire, Colin Destombe et Elisabeth Ilinski ;
- pour le cercle Formation et services, Adrien Ferron et Yann Le Bris ;
- pour le cercle Finances, Bénédicte Compois et Eric Even
- pour le cercle Salarié·e·s, Fanny Allais-Kerrien et Andrea Lauro ;

La liste des représentant·e·s au Conseil d'Administration est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant écoulé, il est procédé par le président à la clôture de l'Assemblée Générale à 20h.

Pour faire valoir ce que de droit,

Le Co-président,
Mathieu Cirou

